

LES DISPOSITIONS FÉDÉRALES SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL S'APPLIQUENT-ELLES À VOUS?

LES DISPOSITIONS SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ S'APPLIQUENT AUX :

employés à temps plein et à temps partiel*

employés saisonniers, temporaires et occasionnels

TRAVAILLANT DANS

LES INDUSTRIES ET ENTREPRISES SOUS RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE COMPRENNENT

LE TRANSPORT INTERPROVINCIAL OU INTERNATIONAL

LES ENTREPRISES DE TRANSPORT FERROVIAIRE

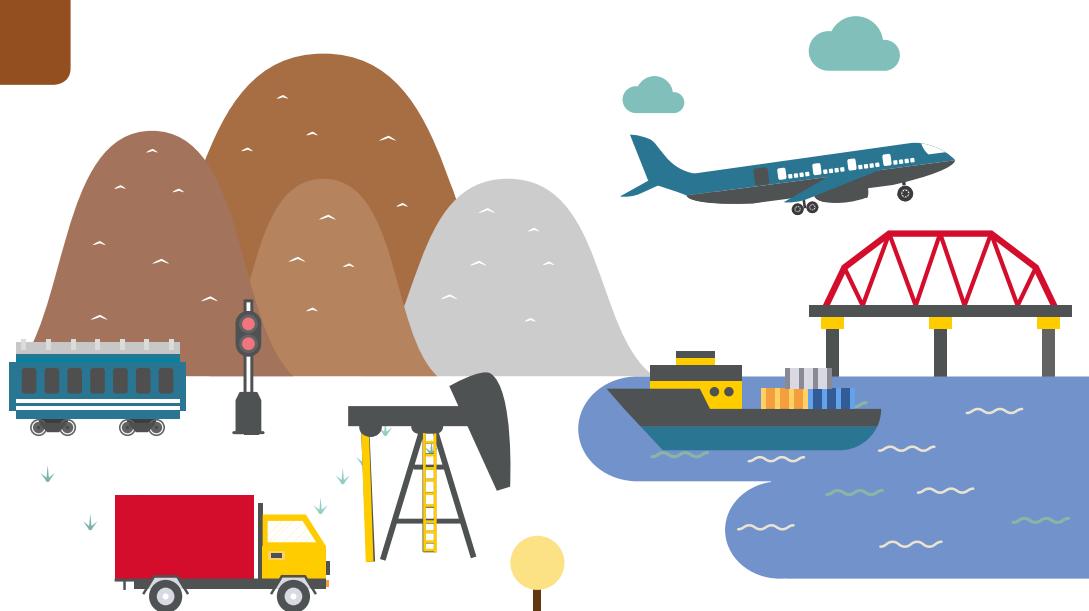
LES ENTREPRISES DE TRANSPORT ROUTIER - CAMIONS ET AUTOBUS

LES AÉROPORTS, LES AÉRODROMES, LES TRANSPORTEURS AÉRIENS ET LES OPÉRATIONS AÉRIENNES

LES SERVICES DE NAVIGATION ET LES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME, LES SERVICES PORTUAIRES ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

LES TRAVERSIEUX, LES TUNNELS, LES CANAUX ET LES PONTS

LES PIPELINES - HUILE ET GAZ



GRAINS



LES ÉLÉVATEURS À GRAINS ET LES USINES DE SEMENCES

LES FABRIQUES D'ALIMENTS POUR ANIMAUX ET LES USINES DE NETTOYAGE DES SEMENCES

BANQUES



p. ex. LA BANQUE DU CANADA

URANIUM



LES ACTIVITÉS D'EXTRACTION ET DE TRANSFORMATION DE L'URANIUM
LES ACTIVITÉS LIÉES À L'ÉNERGIE ATOMIQUE

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DIFFUSION



LA RADIODIFFUSION, LA TÉLÉDIFFUSION, LA TÉLÉPHONIE ET L'INTERNET

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL ET LA CITÉ PARLEMENTAIRE



PERSONNES EMPLOYÉES PAR LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE, UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT AGENCE FÉDÉRALE ET LE PARLEMENT (P. EX. LE SÉNAT, LA CHAMBRE DES COMMUNES, LA BIBLIOTHÈQUE, ETC.)

CONSEILS DE BANDES DES PREMIÈRES NATIONS



CERTAINS SERVICES COMMUNAUTAIRES

LE SAVIEZ-VOUS ?

ENVIRON
19 000
EMPLOYEURS

ET

ENVIRON
1 235 000
EMPLOYÉS
(8 % DE LA MAIN-D'OEUVRE CANADIENNE)



SONT ASSUJETTIS À LA PARTIE II DU CODE CANADIEN DU TRAVAIL

*Cela comprend les employés à temps plein, à temps partiel, saisonniers, occasionnels et temporaires.

Pour plus de renseignements sur la partie II du *Code canadien du travail*, visitez le site canada.ca/sante-securite-travail ou communiquez avec le **Programme du travail**.

Une liste des ministères provinciaux et territoriaux du Travail se trouve à la page « Industries et entreprises sous réglementation fédérale » : canada.ca/sous-reglementation

Téléphone : **1-800-641-4049**

#SantéEtSécurité

Téléimprimeur : (TTY) **1-800-926-9105**

@Travail_EDSC